

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

---



**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-Sup)**

---

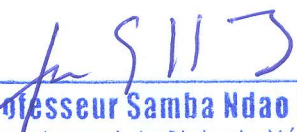
**Rapport d'évaluation du programme de formation licence professionnelle « Sciences  
Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » de l'Université  
Amadou Hampaté Ba**

**Equipe d'évaluateurs :**

- Pr Samba Ndao SYLLA, Président
- Pr. Moussa NDONG, Membre
- Dr Hamet Diaw DIADHIOU, Membre.

**Signature pour l'Equipe :**

**Le Président**

  
**Professeur Samba Ndao SYLLA**  
Département de Biologie Végétale  
FST / UCAD  
Dakar-SENEGAL

**Janvier 2020**

---

## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation de l'établissement et du programme .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Description de la visite sur le terrain .....</b>	<b>4</b>
a. Organisation et déroulement de la visite.....	4
b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	5
<b>5. Points forts du programme .....</b>	<b>13</b>
<b>6. Points faibles du programme.....</b>	<b>14</b>
<b>7. Appréciations générales du programme .....</b>	<b>14</b>
<b>8. Recommandations à l'Etablissement .....</b>	<b>14</b>
<b>9. Recommandations à l'ANAQ .....</b>	<b>15</b>
<b>10. Proposition de décision :.....</b>	<b>15</b>

## **1. Introduction**

Dans le cadre de l'accréditation de son programme de formation intitulé licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale », l'Université Amadou Hampaté Ba (UAHB) de Dakar a mis en place une démarche basée s'appuyant au référentiel de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup). Dans ce processus, un rapport d'autoévaluation a été élaboré et transmis à l'ANAQ-Sup. Après la validation de son rapport, une équipe d'experts a été envoyée par l'ANAQ-Sup pour une visite sur site à l'UAHB. Cette visite procède à l'évaluation externe du programme de formation. L'équipe d'experts externes désignés est constituée par Pr. Samba Ndao SYLLA, Pr Moussa NDONG, et Dr Hamet Diaw DIADHIOU.

## **2. Présentation de l'établissement et du programme**

L'Université Amadou Hampaté BA (UAHB) est un établissement d'enseignement supérieur privé autorisé par l'État du SENEGAL à travers l'agrément provisoire N° 0040/AG/ME/DES du 24/11/2006 puis l'agrément définitif N° 0040/AG/ME/DES du 03 /04/ 2008.

Facilement accessible et visiblement remarquable, l'UAHB est située sur le boulevard du Canal IV, sise Zone B, Dakar. Sa mission est de contribuer au développement de l'Enseignement Supérieur par la formation des jeunes. Sa gouvernance est régie par un management dont la structuration fait bien la part entre la conduite administrative et le fonctionnement académique.

Pour le management de la qualité, l'UAHB compte dans son dispositif organisationnel une Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et un comité d'éthique de déontologie et de Gestion de conflits (CEDEG). Un comité *ad hoc* (comité de pilotage) a assuré l'évaluation interne qui a fait l'objet du rapport d'autoévaluation soumis à l'ANAQ-Sup.

La direction de l'établissement fait preuve d'un engagement remarquable à la démarche qualité. Il faut noter que l'UAHB s'est longtemps installée dans la démarche qualité. Elle a été habilitée par le Ministère après évaluation par l'ANAQ-Sup. L'UAHB est structurée en facultés et le programme de Licence professionnelle en Agronomie et Production Végétale (APV) créé en 2018 est logé à la Faculté des Sciences et Techniques. La création de cette

licence participe à la diversification de l'offre de formation en particulier dans le domaine des Sciences et la professionnalisation orientée vers l'agroalimentaire.

### **3. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'autoévaluation soumis à notre appréciation est structuré suivant le référentiel d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup, à l'intention des institutions d'enseignement supérieur du Sénégal. Le document est bien rédigé, facile à lire et comporte tous les champs et standards renseignés, conformément aux recommandations de l'ANAQ-Sup.

### **4. Description de la visite sur le terrain**

#### **a. Organisation et déroulement de la visite**

L'évaluation de la licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » a fait l'objet d'une visite sur site. Cette visite a eu lieu, le vendredi 30 janvier 2020 à l'UAHB. L'équipe des évaluateurs externes était présente sur place à 08h30 et a été accueillie par le Recteur de l'UAHB, le responsable de la CIAQ et tous les responsables du programme à évaluer.

Après le mot de bienvenue du Recteur de l'UAHB suivi d'un tour de table de présentations, le président de l'équipe des évaluateurs a pris la parole pour :

- rappeler les objectifs de la visite ;
- énoncer la méthodologie de travail ;
- procéder à la validation de l'agenda de la journée.

L'équipe de direction de l'UAHB a fait une présentation de l'établissement et du programme de licence. Le responsable de la licence a fait une présentation exhaustive du programme, ses objectifs, son contenu de formation et l'organisation du curriculum par rapport aux standards de l'ANAQ-Sup. Le rapport d'auto-évaluation a été discuté standard par standard.

Cette étape tenue avec l'équipe de direction a été suivie par une série d'entretiens entre les experts et le Personnel administratif, technique et de service (PATS) d'une part et avec le Personnel enseignant et de recherche (PER) et les étudiants d'autre part.

La visite des locaux a été réalisée par l'équipe des experts accompagnés par les responsables du programme. La visite a porté sur les locaux pédagogiques (Salles de cours, Salle de préparation des travaux pratiques, laboratoires, Bibliothèque, salle de lecture) et autres (Espace vert, Toilettes, service médical, restaurant). Pendant cette visite, nous avons apprécié le niveau d'équipements (en qualité et en nombre) ainsi que toutes autres commodités mises à disposition sur place, pour la communauté. Le dispositif d'hygiène et de sécurité a été apprécié.

À l'issue de la visite des locaux, l'équipe d'experts a fait la synthèse des travaux de la journée. Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution orale à l'intention de l'équipe de direction.

#### **b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite s'est bien déroulée sans difficulté particulière et dans une ambiance chaleureuse et conviviale, de travail et dans un respect mutuel de la part des responsables de l'UAHB et des évaluateurs. Ce travail nous a permis de donner comme suit, une appréciation sur chacun des standards des 6 champs du référentiel d'évaluation.

<b>Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études</b>
<b>Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé</b>
Depuis l'année académique 2012-2013, le programme de la licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » est régulièrement proposé et déroulé avec des effectifs croissants d'étudiants inscrits. Les cahiers de texte, statistiques, les listes des diplômés par année ont été présentés comme éléments de preuve.
<b>Appréciation globale sur le standard :</b> <i>Le standard est atteint</i>
<b>Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.</b>

La licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » de l'UAHB a pour objectif de former des professionnels dans les sciences agronomiques et agro-alimentaires. Ces objectifs de formation ou d'apprentissage sont parfaitement en phase avec la mission de l'institution. Ces éléments sont consignés dans le plan stratégique de l'établissement et rappelés dans le rapport d'auto-évaluation et dans les documents de diffusion à l'intention du personnel et à l'intention des étudiants.

Le livret de l'étudiant, les syllabus et le plan stratégique ont été présentés comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint*

**Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Pour maintenir la relation avec les milieux professionnels, l'UAHB a développé un cadre de concertation avec les professionnels et des conventions ont été établies. Des activités sont déroulées en partenariat avec ce monde socio professionnel.

L'acte de nomination de la cellule d'insertion professionnelle, les procès-verbaux de réunion de la cellule professionnelle, les conventions de partenariat, les lettres de stages sont des preuves de l'implication des professionnels dans la formation.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont bien précisés. Le niveau et la nature des décisions prises au sein de l'institution sont bien définis dans le manuel de procédure.

Le manuel de procédure, les textes portant création des instances consultatives (conseil d'administration, le conseil d'université, le conseil académique, la cellule interne d'assurance qualité ainsi que les textes portant nomination aux postes de responsabilité (Recteur, Secrétaire

général, Doyen et Chef de département...) en sont des éléments de preuves. Ces textes sont accessibles et consultables.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le personnel enseignant a pris part aux processus décisionnels menant à la conception du programme. Le PER est régulièrement consulté dans tous les processus allant de la conception à la mise en œuvre de ce programme des maquettes. Ils participent à la sélection des étudiants et sont responsables des enseignements et des évaluations. Ils sont constitués à 60% d'enseignants des Universités et à 30% de professionnels.

Les procès-verbaux de réunions du conseil académique, l'acte de création de la commission pédagogique, les procès-verbaux de réunions de la commission pédagogique sont autant d'éléments de preuves qui ont été présentés.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Conformément aux exigences de l'ANAQ-Sup, l'UAHB a intégré dans sa structure de gouvernance, une Cellule interne d'assurance qualité à la tête de laquelle est nommé un Responsable qualité. Les étudiants font des évaluations des enseignements, Il existe un cahier de texte pour le suivi quotidien et l'effectivité des enseignements en fonction du calendrier annuel scolaire et du programme validé.

Les cahiers de texte, Acte de nomination des membres de la CIAQ, les procès-verbaux de réunions de la CIAQ ont été présentés comme éléments de preuves.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

### **Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette du programme de la formation en Licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » est **dans sa forme, conforme** aux normes LMD (Licence-Master-Doctorat). L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE). Cependant, **des incohérences de fonds** sont notées dans la maquette :

-La codification basée sur le modèle du REESAO doit être revue ;

-Le domaine Sciences et technologies choisi n'est pas le domaine correspondant à cette formation qui doit appartenir au domaine Sciences Agronomiques ;

-Absence de logique entre l'intitulé de certaines UE et leurs EC constitutifs ;

-Certaines UE regroupent des EC qui ne sont d'aucune « parenté épistémologique » et ne devraient trouver de complémentarité, ce qui malheureusement fausse la notion d'unité et leur validation.

-La présence d'UE dénommée Travaux Pratiques intégrant des cours magistraux comme EC est une fausse note ;

La maquette comporte tous les enseignements nécessaires pour le programme mais il y a des incohérences dans sa structuration interne. Des changements sont nécessaires pour adapter cette maquette qui doit être éprouvée.

La maquette et les syllabus ont été présentés comme preuves.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard n'est pas atteint.*

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Les deux premiers semestres de la licence 1 correspondent à l'initiation. Les unités d'enseignements du premier semestre sont souvent des prérequis pour celles du second semestre. Des stages sont organisés tout au long du parcours.



Même si une réorganisation de fonds est nécessaire pour donner à la maquette une meilleure cohérence et une meilleure lisibilité, elle contient tous les éléments constitutifs pour asseoir la formation.

Les éléments de preuves se retrouvent à travers les cahiers de texte, les relevés de notes, les procès-verbaux de délibération, les données statistiques relatives aux résultats d'examen. IL s'y rajoute, les maquettes pédagogiques, les emploi-du-temps, les correspondances avec les entreprises ou fermes agroalimentaires qui tracent la relation avec le monde socio professionnel.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

L'obtention d'attestations, de crédits, d'évaluations et de diplômes est soumise aux conditions de validation de toutes les unités d'enseignement avec une soutenance de mémoire. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le site de l'UAHB ( <http://www.uahb.sn>). Toutefois l'étudiant ne recevra son diplôme que s'il est en règle avec l'Administration.

Le Guide de l'étudiant, le lien site internet (<https://www.uahb.sn/>), Dépliants des formations ont été présentés.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Les taux de réussite dépassent 80%. Les conditions de validations des UE sont indiquées et sont au respect des dispositions nationales (décret 2012-1115 du 12/10/12) relatives aux diplômes de Licence, Master et Doctorat). Le suivi des absences et l'encadrement des étudiants en difficultés sont des éléments pour maintenir ce taux de réussite.

Les statistiques ont été présentées comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Les enseignements en cours magistral sont dispensés par des universitaires de rang A (professeurs titulaires, professeurs assimilés et maîtres de conférences) et des professionnels ayant capitalisé de longues années d'expérience dans le domaine. Ils ont été choisis en fonction de leurs compétences et sont fidélisés à l'institution. L'établissement procède à l'évaluation des enseignements grâce à un formulaire élaboré à cet effet. Les intervenants sont recrutés sur dossiers et leurs compétences sont appréciées à travers les *syllabi* et les plans de cours développés.

Le personnel d'enseignement est à plus de 90% constitué de vacataires liés à l'UAHB par des contrats, le constat établi est que le programme gagnerait à disposer de PER permanent.

La liste des enseignants de la licence, les CV des enseignants ont été fournis comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Le personnel enseignant est constitué de vacataires dont les charges horaires sont définies dans les contrats de prestation. Pour le PER ayant des responsabilités administratives, ces dernières sont définies dans les actes de nomination.

Les CV du PER, les actes de nomination de PER, les fiches de poste des enseignants, les cahiers de texte, les contrats de travail du PER ont été fournis comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

Il n'y a pas de politique interne de mobilité du PER. Les enseignants vacataires font également leurs prestations dans d'autres structures d'enseignement et de recherche. Le PER venant des universités bénéficie de programmes de mobilité dans leurs structures respectives.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard n'est pas atteint.*

**Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le site de l'établissement. Ainsi, à la suite de l'appel à candidature, la sélection des candidats est validée par la Commission Pédagogique de l'Université.

Le Manuel de Procédures, la Charte des Examens, les Flyers et Prospectus de Formation, le Guide de l'Étudiant et le site internet de l'établissement sont des éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Les critères de sélection des étudiants ne font aucune discrimination du genre. L'analyse des effectifs fait montre d'une bonne représentativité des filles. La formation est ouverte aux étudiants nationaux et étrangers.

Les statistiques et effectifs des étudiants ont été présentés comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

L'organisation des études sous forme d'unités d'enseignement créditées et capitalisables peut permettre aux étudiants de poursuivre les études au plan national et international. Cependant, la mobilité et les échanges universitaires ne sont effectifs. Il n'y a pas de statistiques sur la mobilité des étudiants du programme.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard n'est pas atteint.*

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Les étudiants bénéficient d'un encadrement à la fois des intervenants et des professionnels, des lieux de stages. Un stage de fin d'études est organisé sur le terrain qui sera sanctionné par une soutenance. Le taux moyen d'encadrement est égal à un enseignant pour deux étudiants.

Statistiques sur les effectifs : étudiants et enseignants, Liste des enseignants avec les grades et statuts ; Liste des diplômés du programme, les copies de conventions de partenariat sont fournies comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Les stages obligatoires au cours du cursus permettent aux étudiants de mieux s'imprégner du milieu professionnel. L'implication des professionnels dans la formation et l'encadrement des stages sont des facteurs favorisant l'insertion des étudiants. La formation favorise des stages d'entreprise à ses étudiants pour préparer leur insertion dans le milieu du travail. L'institution dispose d'une cellule d'insertion professionnelle dont la mission principale est de prendre en charge l'insertion de ses diplômés.

Acte de création et de nomination des membres de la cellule d'insertion professionnelle, PV de réunions de la cellule d'insertion professionnelle ont été fournis comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

Le programme d'études dispose de locaux fonctionnels. L'établissement est en train de réaliser des travaux de construction pour agrandir les locaux existants. Le programme est doté de suffisamment de salles de cours (en nombre et en taille) pour mener ses activités de formation. Il dispose de salles de travaux pratiques de biologie qu'il partage avec la licence en santé, les travaux pratiques portant sur l'agroalimentaire sont réalisés à l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) ou en sous-traitance avec l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de Dakar. Les étudiants et le personnel bénéficient d'une connexion WIFI.

Le programme d'étude dispose de ressources financières pour soutenir le programme de manière pérenne.

Les Listes de matériels et de logistiques, les Etats financiers ont été présentés comme éléments de preuve.

**Appréciation globale sur le standard :**

*Le standard est atteint.*

**5. Points forts du programme**

- Expérience dans la formation privée supérieure ;
- PER expérimenté issu du corps professoral des Universités (UCAD, UT...) ;
- Système d'anonymat mis en place pendant les examens ;
- Subventions aux étudiants en difficultés sociales ;
- Effectif d'étudiants en bon nombre dans les salles ;
- Programme attractif, enrôlant plus de 20% d'étudiants régionaux et des filles ;
- Diversification et orientation vers les STEM ;
- Programme régulièrement dispensé et accueillant un nombre croissant d'étudiants depuis sa création ;
- Arrimage du contenu (éléments constitutifs) du programme sur les objectifs de formation ciblés ;
- Intervention des professionnels dans les activités pédagogiques ;
- Taux d'encadrement positivement appréciable ;
- Existence de politique d'accompagnement des étudiants dans la recherche de stages et dans l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants dans le programme et de validation des UE, des semestres et du diplôme ;
- Excellent taux de réussite à toutes les promotions ;
- Existence d'infrastructures et de ressources financières satisfaisantes ;
- Existence de documents de gestion et de planification tels que le Manuel de procédures administratives, le Plan stratégique et livret de l'étudiant.

## **6. Points faibles du programme**

- Maquette comportant sur le fonds, des incohérences majeures qui impactent fondamentalement la validation des UE ;
- Pas de PER permanent ;
- Insuffisances des TP ;
- Pas de Plan de carrière pour les PATS ;
- Pas d'aménagement pour l'accès des personnes avec mobilité réduite.

## **7. Appréciations générales du programme**

La licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » de l'UAHB est du domaine STEM. Son curriculum est bâti suivant le modèle LMD. Les conditions d'accès, d'études et d'évaluation sont réglementées, connues, respectées par toutes les parties prenantes de l'institution. Le rapport d'auto-évaluation est bien structuré et a respecté le canevas de l'ANAQ-Sup.

La licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » de l'UAHB dispose d'atouts sûrs pour atteindre ses objectifs et s'assurer d'un fonctionnement pérenne en respectant les normes de qualité. Cependant une réorganisation de sa maquette est nécessaire, notamment en ce qui concerne la codification, le domaine, mais surtout l'organisation des unités d'enseignement (UE) et de leurs contenus (EC).

## **8. Recommandations à l'Établissement**

L'établissement a pris le soin de tenir compte de ses remarques pour fournir une nouvelle maquette arrivée après évaluation. Il doit se donner le temps d'éprouver cette nouvelle maquette beaucoup plus conforme aux normes et à la philosophie du LMD. Ainsi, il faudra consolider les atouts répertoriés comme points forts et corriger les points faibles évoqués. Partant de ce constat les recommandations suivantes sont formulées :

- Se donner le temps d'arrimer les procès-verbaux d'examens sur les maquettes normées ;
- Formaliser les conventions avec les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Concevoir des programmes de mobilité pour les étudiants et le PER ;
- Développer une politique de recrutement de PER permanent et leur offrir une possibilité de carrière.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

Les efforts de l'ensemble des acteurs pour améliorer le contenu et l'exécution du programme de formation de la licence professionnelle « Sciences Agroalimentaires, spécialité : Agronomie et production végétale » de l'UAHB méritent d'être soutenus et accompagnés par l'ANAQ-Sup. Ce soutien doit se focaliser surtout sur la prise en charge des recommandations formulées. En outre, l'ANAQ-Sup doit aider les établissements privés d'enseignement supérieur à avoir une politique de recrutement de PER permanent et leur offrir des possibilités de poursuivre une carrière académique. Il doit aussi encourager ces établissements à s'engager davantage dans les filières scientifiques. Enfin, l'ANAQ-Sup doit continuer les formations aux acteurs sur les règles du système LMD particulièrement sur la confection des maquettes. Lorsqu'elles sont élaborées conformément aux normes, ces maquettes doivent être éprouvées pour bien inspirer les procès-verbaux des évaluations. Dans ce cas de figure elle constitue le seul point d'achoppement.

## **10. Proposition de décision :**

**ACCRÉDITATION DEFAVORABLE**